



LE COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY DE CONTRES RÉNOVÉ POUR CETTE RENTRÉE

Maurice Leroy, Ancien Ministre, Président du Conseil départemental, Nicolas Perruchot, 1^{er} Vice-président du Conseil départemental, et Jean-Marie Janssens, Vice-président du Conseil départemental chargé des collèges et des bâtiments départementaux, profitent de la rentrée scolaire pour visiter les nouveaux aménagements du collège Saint-Exupéry, à Contres.

Le Conseil départemental s'engage pour garantir aux jeunes Loir-et-Chériens les meilleures conditions d'apprentissage. Des investissements importants sont consacrés à la restructuration des établissements scolaires.

L'agrandissement du collège Saint-Exupéry était indispensable du fait de l'évolution des effectifs sur le secteur de Contres. Avec désormais plus de 700 élèves scolarisés, la capacité d'accueil devenait insuffisante et les locaux avaient besoin d'être rénovés.

Le 14 janvier 2016, Maurice Leroy, Ancien Ministre, Président du Conseil départemental, et Jean-Marie Janssens, Vice-président du Conseil départemental chargé des collèges et des bâtiments départementaux, posaient la première pierre de la rénovation et de l'agrandissement de l'établissement.

Ces travaux sont entièrement financés par le Conseil départemental à hauteur de 4,5 millions d'euros (remplacement du mobilier inclus).

Pour cette rentrée scolaire, la première partie des travaux est achevée : un réfectoire plus grand, la construction d'un nouveau bâtiment qui comprend 6 salles de classe, 2 salles de musique et un foyer pour les élèves, la rénovation et l'extension du CDI (centre de documentation et d'information) sur un seul niveau.

Sont également achevés les travaux d'amélioration de la sécurité sur la voie d'accès aux cars scolaires, la rénovation complète de la cour et la zone 'dépose-minute' pour les parents d'élèves.

La seconde partie des travaux sera terminée pour la fin de l'année 2016 avec la réfection des peintures du bâtiment principal et plusieurs autres travaux (salle de réunion, locaux de maintenance, etc.).

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12